

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

INTERPRÉTATION RÉSULTATS TEST URINAIRE THC

Par calinoa Postée le 01/10/2023 16:15

bonjour, je passe en commission médicale mardi, il s'agit de la seconde visite celle après les douze mois, pour récupérer définitivement mon permis de conduire . Le taux de thc_cooH indique 27,80µg/L je suis surpris car je ne consomme plus de cannabis mais uniquement du cbd. est-ce que ce taux me verra refuser mon permis ? merci d'avance

Mise en ligne le 04/10/2023

Bonjour,

Nous ne pouvons pas préjuger de l'avis que peut remettre une commission médicale de la préfecture pour la restitution d'un permis de conduire compte tenu d'un ensemble d'éléments pris en considération.

Avec la présence de THC-COOH, vos analyses sont le reflet de consommations passées de cannabis. Le THC-COOH est le dernier métabolite issu de la dégradation du THC. Il peut se dépister jusqu'à 72 heures en cas d'usage occasionnel (jusqu'à un joint par semaine), plus d'un mois en cas d'usage quotidien.

Nous attirons votre attention sur le fait que le CBD que vous utilisez contient peut-être un faible pourcentage de THC mais qui pourrait suffire à rendre positif un test de dépistage.

Si besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "Le CBD"